



## COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2017

Ouverture de l'A.G.O. à 17h15

88 jeunes, parents et encadrants sont présents. Ajoutons 2 représentantes de la presse et Monsieur le Maire d'Uchaux.

L'ordre du jour était le suivant :

- I. Rapport moral
- II. Compte rendu financier
- III. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Le Président présente le rapport moral :

**Ceci est la 3ème A.G.O. de l'association, créée en 2014**

**Rappel des buts et conditions d'adhésion au club :**

L'association "Les Déjantés du Massif d'Uchaux" est un club cyclotouriste ayant pour but de développer la pratique du cyclotourisme tout-terrain. Cette activité, qui exclut tout chronométrage, allie le sport, la convivialité, le tourisme, la découverte, la vie de groupe et le partage.

Toute personne intéressée (adulte ou enfant) peut faire 3 sorties consécutives "d'essai" avant de décider ou non d'adhérer au club. Elle est assurée pour ces 3 sorties par l'assurance du club sous réserve d'avoir fourni les documents nécessaires à son adhésion.

Toute nouvelle licence prise après le 1er septembre couvre les derniers mois de l'année en cours et l'année suivante complète.

**Rappel des soutiens :**

Soutenue financièrement et moralement par la municipalité d'Uchaux, notre association est affiliée à la F.F.C.T. Celle-ci nous apporte assurance et subventions pour nos activités.

L'école cyclotouriste VTT est agréée par la F.F.C.T. (renouvellement en cours) et déclarée à la D.D.C.S.

Le Comité DEPartemental de Vaucluse et le COmité REGional Provence Alpes Côte d'Azur (fusion en 2017 des COREG Provence Alpes et Côte d'Azur) nous soutiennent également pour ce qui concerne la formation, la connaissance des activités de la fédération, la sécurité et bien d'autres choses !

**Remerciements aux partenaires :**

- La municipalité d'Uchaux et son Maire, M. Saura
  - Subvention annuelle sur projet
  - Prêt d'une salle aux Farjons

- La mise à disposition d'un terrain pour notre projet d'Espace Ludo-Educatif VTT. Lors de son intervention, Monsieur Saura nous remettra le projet de convention que nous finaliserons avec lui très prochainement.
- Lors de notre dernière randonnée nous avons reçu une dotation des sociétés Haribo et Squirt.
- Merci à la presse locale, La Provence et Vaucluse Matin qui suit et relatent régulièrement nos activités.

#### **4 dates repère :**

- Création du club le 3 mai 2014 (parution au J.O.)
- Démarrage de l'école de VTT le 6 septembre 2014
- Première Randonnée des Déjantés le 8 mai 2016
- Début des sorties adultes le 22 janvier 2017

#### **Un mot sur les adhérents**

Nombre d'adhérents à ce jour : 117

Dont :

- 72 jeunes de l'école (saison 2017-2018)
- 21 anciens de la saison 2016-2017
- 12 éducateurs VTT
- 12 adultes vététistes
- Il n'y a actuellement plus de « routard » au club

#### **Les bénévoles**

Remerciements à tous les bénévoles qui permettent au club de « tourner », et pas seulement pour l'école... Merci tout particulièrement à celles et ceux qui ont pris en charge des activités telles que les tracés de parcours, les recherches de propriétaires des terrains que nous traversons lors de la randonnée, l'approvisionnement en tenues, les dossiers de demandes de subventions...

#### **Rappel des activités de l'année passée**

Les activités ont principalement concerné l'école de VTT et ont été développées lors de la réunion de rentrée qui a suivi cette AG.

En dehors de ça, nous avons :

- Commencé les sorties adultes en janvier.
- Organisé la 2<sup>ème</sup> randonnée des Déjantés et connu un gros succès avec près de 800 participants contre 400 en 2016.
- Débuté une collaboration avec l'ADTHV (Association pour le Développement Touristique de la Provence du Rhône au Ventoux) pour la création de parcours balisés permanents sur le massif d'Uchaux. Repérages, tracés, corrections...
- Entamé une collaboration avec le club cyclo de Rochegude.
- Avancé le projet de « bike-park » avec la réussite du financement participatif et la recherche de terrains.

#### **Les projets**

Les projets que nous avons la saison passée ont évolués :

- La création de la section VTT « adultes » est donc effective depuis début 2017. Nous ne roulons par encore très régulièrement, mais 2 ou 3 adhérents vont prendre en charge cette activité pour la développer et peut-être passer à des sorties hebdomadaires.

- Comme évoqué à l'instant nous participons au projet de création par l'ADTHV de parcours VTT permanents dans le massif d'Uchaux. Nous pourrions ensuite (sous toutes réserves) signer un partenariat avec cette association pour l'entretien des parcours.
- Nous allons accompagner le club cyclo de Rochegude dans la création et le balisage de circuits VTT pour sa randonnée, et en échange quelques-uns de ses membres nous apporteront leur aide dans l'organisation de notre randonnée, le 3 juin.
- Concernant le projet d'*Espace Ludo-Educatif VTT*, Monsieur Saura, maire d'Uchaux, nous a proposé un terrain qui convient parfaitement à notre projet. Une convention doit être passée avec la mairie pour sa mise à disposition. Un projet nous est remis lors de l'intervention de Monsieur Saura. Cela va nous permettre d'avancer encore un peu, en attendant les financements publics... La demande de subvention départementale a été rejetée, et au niveau du Conseil Régional nous devons refaire le dossier qui n'était pas dans les formes...
- Nous préparons d'ores et déjà la 3<sup>ème</sup> randonnée des Déjantés !

## II. Compte rendu financier 2016-2017

*La parole est donnée à Patrice Mahé Trésorier de l'association*

Au 31/08/2017 le solde du compte LDMU était de 18388.06 €

A cette date les principaux mouvements avaient été comptabilisés sur le compte.

Au 01/09/2016 le solde du compte LDMU était de 11855.88 €

Le solde bénéficiaire de l'activité 2016-2017 est de 3766 € décomposés comme dans le tableau ci-après pour les principaux postes de recettes et de dépenses. Si on ajoute à ce solde les 2766 € récoltés sur le site Fosburit pour le projet de bike-park on obtient 6532 €, soit la différence entre le solde du compte LDMU au 31/08/2017 et celui au 01/09/2016.

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Ecart</b>
Inscriptions	6878		
Subventions (voir plus bas)	1963		
Licences et assurances FFCT		-1781	
Séjour	3330	-5463	- 2133
Randonnée LDMU	4363	-2175	2188
Vente de pommes	3177	-2331	846
Vente de Cairanne	245		
Inscriptions randonnées VTT		-244	
Pharmacie		-557	
Stages FFCT encadrants		-50	
Licences encadrants	202		
Gouters-apéritifs		-581	
Achat outillage		-599	
Frais divers (voir plus bas)		-457	
Vente des tenues	2645	-3324	- 679
Sorties de groupes		-390	
Cadeaux (Noël et assiduité)		-765	
Participation SNEJ	320	-640	- 320
<b>BILAN</b>	<b>23123</b>	<b>-19357</b>	<b>3766</b>

Les subventions comprennent : la Promotion Loisir Jeunes de la FFCT (783 €), l'aide de la ligue Provence-Alpes FFCT (180 €) et la subvention de la mairie d'Uchaux (1000 €). A noter la baisse de 63%...

A noter que la FFCT nous a accordé un avoir de 330 € sur les licences dans le cadre du challenge des écoles 2016.

Le détail de la rubrique « frais divers » est le suivant :

- Carte de dépôt Crédit Mutuel : 15 €
- Flyers pour la section « adultes » : 47 €
- Porte-clés : 228 €
- Coffres de rangement du matériel : 36 €
- Couvertures (transport de vélos) : 48 €
- Cartes IGN (séjour) : 21 €
- Abonnement Overblog : 60 €

Début octobre, les 2.766 € de la plateforme Fosburit ainsi que 5.000 € de fonds propres ont été placés sur un compte épargne du Crédit Mutuel en vue de la réalisation du projet de « bike-park ».

### III. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

#### a. Démissions

Le conseil d'administration est actuellement composé de 11 membres. Une moitié doit démissionner chaque année. Cette année ce sont :

- Denis Sermand, Patrice Murzeau, Gérard Leroy, Gilles Treyssol, Béatrix Esposito, Frédéric Algado

#### b. Candidatures

Malgré un renouvellement de l'appel à candidatures les seuls démissionnaires sont candidats ; les élections ont lieu à main levée :

- Denis Sermand : élu à l'unanimité
- Patrice Murzeau : élu à l'unanimité
- Gérard Leroy : élu à l'unanimité
- Gilles Treyssol : élu à l'unanimité
- Béatrix Esposito : élue à l'unanimité
- Frédéric Algado : élu à l'unanimité

#### c. Le Nouveau Bureau sera élu lors de la première réunion du nouveau Conseil d'Administration

Monsieur le Maire prend rapidement la parole pour confirmer les échanges fructueux entre la municipalité et l'association, nous remettre le projet de convention de mise à disposition du terrain prévu pour l'implantation de l'espace ludo-éducatif VTT, rappeler les moyens mis à disposition des associations par la mairie, et souligner la bonne tenue de cette AG et le nombre importants de participants.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h20